

# COMMUNIQUE

## Menaces de glissement du coteau de la Madeleine vers Chevreuse

### L'Union des Amis du Parc tire la sonnette d'alarme

Les orages de plus en plus fréquents et intenses de ces dernières années accélèrent les phénomènes d'érosion et de glissements de terrains. En vallée de Chevreuse, l'épisode le plus marquant s'est produit **en juin 1930**. Des torrents de boues et de pierres ont envahi les rues de Chevreuse dévastant plusieurs propriétés. Quelques années plus tard, les ingénieurs des Ponts et Chaussées ont mis en place un important réseau de 4 Km de long pour collecter les eaux de ruissellement en provenance du plateau de la Madeleine. Le coteau a été reboisé.

Mais depuis près de 40 ans ce réseau est à l'abandon et de nombreuses erreurs ont été commises entraînant des désordres le long du chemin Jean Racine, du mur des remparts et des propriétés voisines avec des effondrements, affaissements, inclinaisons des murs...

En 1966, la mare qui permettait de réguler le débit des eaux pluviales a été comblée et transformée en parking. Dans les années 80, le département a entrepris des travaux sur le château pour accueillir la Maison du Parc. Ces travaux ont généré un intense trafic de camions sur le chemin Jean Racine composé en surface de remblais instables qui n'ont pas les propriétés mécaniques pour supporter une telle circulation.

De 2013 à 2017, l'important déboisement sur la partie Sud-Est du coteau et la mise en place d'un éco-pâturage sans aucune étude géotechnique du sol se sont révélés catastrophiques. En novembre 2017, le mur sous l'ancien pont-levis du château s'est affaissé et en **juin 2018** un violent orage a entraîné un spectaculaire glissement de terrain, visible sur Google Earth, qui rapproche le ravin à moins de 6 mètres du château.

Un rapport d'études remis à la commune de Chevreuse en **avril 2021** pointe l'absence de dispositif de collecte et de gestion des eaux pluviales sur ce versant et conclut en ces termes : « *le site se trouve en état de stabilité précaire vis-à-vis d'une rupture globale de la pente. Dans tous les cas, les terrains de couvertures ne possèdent pas les propriétés suffisantes pour garantir la stabilité* ».

Deux mois plus tard, le **19 juin 2021** un nouvel orage a provoqué un torrent d'eau, ouvert le chemin Jean Racine en profondeur sur plusieurs mètres et aggravé les ravinements du versant Sud-Ouest du coteau (effondrements de terrain et des arbres, ligne de faille au bord du chemin, écartement des contreforts du mur des remparts ...).

Les risques de nouveaux glissements ou effondrements de terrain ont été signalés à de nombreuses reprises auprès des autorités locales et des parties prenantes. Par les riverains directement concernés depuis plus de 5 ans et plus récemment par l'association pour la protection de l'environnement et du site de Chevreuse (APESC). Mais à chaque fois, ces signaux d'alertes sont soit minimisés soit ignorés. Aucun plan concret d'action n'est démarré malgré de nombreuses propositions faites par les cabinets d'études, le PNR et l'association.

**Avec l'augmentation du nombre d'épisodes pluvieux intenses, la menace d'un effondrement brutal du chemin Jean Racine est aujourd'hui réelle.** Effondrement sur le chemin d'accès au château, sur les propriétés riveraines, au pied des murailles du Château, le tout dans un glissement de terrain qui se dirigerait vers la ville et condamnerait l'accès du château.

Pour la présidente de l'Union des Amis du Parc, c'est la mise en danger des biens et des personnes et l'avenir de ce site historique qui sont en jeu. Si le chemin qui mène au château et à la Maison du Parc est condamné, le public ne pourra plus y accéder et le fonctionnement du Parc sera durablement perturbé.

Il n'y a plus de temps à perdre, c'est maintenant qu'il faut agir et prendre les bonnes décisions.

Contacts presse :

Catherine GIOBELLINA : [catherine.giobellina@gmail.com](mailto:catherine.giobellina@gmail.com) 06 88 90 89 74

Gilles DERVAUX : [dervauxgilles@aol.com](mailto:dervauxgilles@aol.com) 06 75 62 80 07